

En musique, il y a 3 compétences à enseigner :

- *Interpréter des œuvres musicales*
- *Inventer des pièces vocales ou instrumentales*
- *Apprécier des œuvres musicales*

Pour le volet *Interpréter*, dépendamment du niveau, nous apprenons à chanter, jouer des instruments Orff (xylophones, métallophones, carillons, tambourins, claves, etc.) Chez les plus grands, depuis cette année, nous mettons l'accent au niveau des percussions latines (djembés, congas, tambours tubanos, tambours basses). La flûte à bec fait aussi partie du cours à partir de la 3<sup>e</sup> année.

En ce qui a trait au volet *Inventer*, les plus petits sont surtout appelés à improviser aux petites percussions. Ils ont aussi des petits solos rythmiques à écrire et à jouer. Les plus grands, quant à eux, doivent présenter une pièce en équipe dans laquelle chacun des membres devra jouer un solo rythmique qu'il a inventé au préalable. Ces élèves commenceront aussi à apprendre à écrire les mélodies qu'ils inventeront. L'écriture et la lecture de la musique sont un travail de longue haleine.

Finalement, pour la compétence *Apprécier*, selon le niveau, les élèves apprennent à écouter des œuvres et à en reconnaître des éléments : tempo, instrumentation, nuances (fort/ doux), époques et styles, etc. Les élèves entendront un minimum de 10 œuvres musicales à chaque cycle. Aussi, chez les plus grands, les élèves doivent critiquer la performance de leurs camarades de classes lorsqu'ils s'exécutent.

Plus les élèves participeront activement au cours : en apportant leur flûte et leur matériel au cours et en pratiquant à la maison lorsque c'est possible, plus ils évolueront en musique.